



Ouvrir simplement une relation bancaire de chez soi – Swisscom permet aux banques d'identifier numériquement leurs nouveaux clients

Devenir client d'une banque requiert jusqu'à présent de présenter sa carte d'identité et de s'identifier au guichet. L'organe de surveillance du marché financier FINMA devrait également autoriser dès mars 2016 une identification numérique. Swisscom propose à cet effet aux banques un nouveau service permettant une identification numérique. Un premier projet de mise en œuvre avec la banque Valiant a été lancé en vue de proposer aux clients une ouverture numérique lorsque le projet aura reçu la validation par la FINMA.

La numérisation permet de réaliser pratiquement toutes les opérations de manière pratique et rapide, sans contrainte de lieu et de temps. Ceci ne vaut pas pour l'ouverture d'une relation client avec un prestataire de services financiers. Jusqu'à présent, lorsque l'on voulait ouvrir une relation d'affaires auprès d'une banque ou d'une société d'assurance suisse, il était nécessaire de se rendre dans la filiale pour y présenter sa carte d'identité et pour signer les documents. Selon le projet de circulaire 2016/XX «Identification vidéo et en ligne» du 21 décembre 2015, la FINMA autorisera vraisemblablement à compter de mars 2016 une identification en ligne. Swisscom proposera aux prestataires de services financiers en Suisse et au Liechtenstein le nouveau service «Digital Identification & Signing».

Ouverture de compte en ligne en moins de 10 minutes

Swisscom numérise pour les banques l'ouverture des clients. Les nouveaux clients intéressés n'ont besoin pour l'identification personnelle par vidéo que d'un terminal doté d'un appareil photo avant et d'une carte d'identité officielle valide. Après avoir entré ses données personnelles, le demandeur est en liaison avec un expert en identification dans le Swisscom Call Center. Celui-ci prend une photo du client et de sa carte d'identité à l'aide de la fonction appareil photo et l'identifie avec les techniques les plus avancées. Les contrats sont signés eux aussi numériquement à l'aide d'un certificat. Une ouverture de compte est ainsi réalisée en moins de



10 minutes. Cette solution permet aux banques d'offrir plus de confort au client, d'améliorer son expérience client et de décharger leurs guichets.

Sécurité et conformité

Les caractéristiques de la carte d'identité et de son titulaire sont contrôlées lors de l'identification numérique comme à un poste frontière. Le système évalue l'authenticité de la carte d'identité officielle et compare la photo et la personne. Le logiciel identifie les caractéristiques de sécurité comme l'hologramme, l'image 3D ou le filigrane et signale les erreurs éventuelles aux collaborateurs. Par ailleurs, l'expert est attentif au cours de l'entretien à l'authenticité du demandeur, à l'aide de modèles de comportement définis, afin d'identifier les éventuels fraudeurs à la carte d'identité. Une fois l'identification réalisée, Swisscom transmet les données à la banque via une liaison chiffrée et supprime les données des systèmes Swisscom. La banque contrôle ensuite, comme pour l'ouverture classique, les exigences imposées par la législation et la réglementation (par ex. la loi sur le blanchiment d'argent).

Lancement du premier projet de mise en œuvre

Un premier projet de mise en œuvre avec la banque Valiant est lancé. Swisscom offre ce service à d'autres prestataires financiers également et examine l'utilisation pour d'autres secteurs. Les clients commerciaux comme les banques s'acquittent pour l'utilisation du Managed Service «Digital Identification & Signing» de frais calculés par identification (pay per use).

Établissement d'un nouveau standard sur le marché

Swisscom a développé l'identification numérique avec WebID. WebID Solutions est le fournisseur à la pointe en Europe pour les produits de conclusion de contrat et d'identification en ligne conformes au droit et est le pionnier mondial dans le segment de l'identification en ligne Face2Face. Depuis 2012, des solutions spécialement développées pour les secteurs orientés e-commerce sont proposées, de la vérification de l'âge à la conclusion du contrat en ligne.

Berne, le 19 janvier 2016